

Inauguration d'une résidence de 20 logements sociaux à Saint-Illiers-la-Ville

Arnaud LEGROS, Président du Directoire *Les Résidences Yvelines Essonne* et M. Jean-Louis FOURNIER, Maire de Saint-Illiers-la-Ville ont inauguré, mercredi 03 mai 2017, les, premiers logements sociaux sur le territoire de la Communauté de communes du Plateau du Lommoye (fusionnée depuis avec la CC des Portes de l'Île-de-France).



Un projet audacieux, cohérent et adapté au territoire rural

La résidence, composée de deux bâtiments, s'intègre harmonieusement au centre-bourg rural de Saint-Illiers-la-Ville. Les 20 logements sociaux offrent des prestations de qualité (label HPE 2005). Les locataires bénéficient d'appartements lumineux, avec terrasses au rez-de-chaussée, balcons au premier étage et des vues imprenables sur les campagnes alentours pour les deuxièmes étages.

Avec cette résidence, le village de 350 habitants a renforcé son dynamisme et répondu aux attentes de jeunes familles. Ce projet marque le début d'une ambitieuse opération de réaménagement de l'îlot de la mairie. En effet, il est prévu de construire une école, une halle publique, un commerce multiservices/restaurants ainsi qu'une nouvelle place de village.

Ce projet, partagé avec les habitants, apparaît comme exemplaire tant dans sa démarche que dans sa réalisation, pour lesquelles le maire a fait appel aux compétences nécessaires. L'accompagnement du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement 78 (CAUE) a permis d'aider la municipalité à construire un projet communal adapté et harmonieux.



« Ce projet audacieux est le résultat d'un partenariat de grande qualité avec la municipalité, afin de développer une offre de logements sociaux modernes et parfaitement intégré avec l'esprit rural du bourg » indique Arnaud LEGROS, Président du Directoire

Cette réalisation démontre que cette démarche est transposable et que d'autres communes, d'autres élus, d'autres habitants peuvent se la (ré)approprier. A travers ce projet innovant, **Les Résidences Yvelines Essonne** démontre son savoir-faire au service des collectivités et de l'intérêt général.